

**COMPTE RENDU - COMITE SYNDICAL  
MARDI 11 FEVRIER 2020 – 18H30  
COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DU PAYS DE CHANTONNAY**

**COMPTE DE GESTION 2019**

Le Comité Syndical, à la majorité des suffrages exprimés (23 Oui, 0 Non, 0 Abstention), approuve le compte de gestion 2019 du Trésorier.

**COMPTE ADMINISTRATIF 2019 ET BUDGET PRIMITIF 2020**

Le Comité Syndical approuve, à la majorité des suffrages exprimés (23 Oui, 0 Non, 0 Abstention), le compte administratif de l'exercice 2019, le Président ayant quitté la séance,

Le Comité Syndical approuve, à la majorité des suffrages exprimés (24 Oui, 0 Non, 0 Abstention), la reprise anticipée, dans le budget primitif 2020, du résultat de l'exercice 2019,

Le Comité Syndical approuve, à la majorité des suffrages exprimés (24 Oui, 0 Non, 0 Abstention), le budget primitif 2020.

**PERSONNEL TERRITORIAL – MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

**Transformation d'un poste d'adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe en adjoint administratif au 18 février 2020**

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical à la majorité des suffrages exprimés (24 Oui, 0 Non, 0 Abstention) décide de transformer le poste d'adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe en adjoint administratif à compter du 18 février 2020.

**Ratio d'avancement de grade et transformation d'un poste d'adjoint administratif en adjoint administratif principal de 2<sup>nde</sup> classe au 30 juin 2020**

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical à la majorité des suffrages exprimés (24 Oui, 0 Non, 0 Abstention) :

- Décide de fixer le taux d'avancement au grade d'adjoint administratif principal de 2<sup>nde</sup> classe à 100 %
- De transformer le poste d'adjoint administratif en poste d'adjoint administratif principal de 2<sup>nde</sup> classe au 30 juin 2020 ;
- D'autoriser le Président à prendre et à signer tout acte y afférent.

**Modification du tableau des effectifs**

Après avoir délibéré, le Comité Syndical, à la majorité des suffrages exprimés (24 Oui, 0 Non, 0 Abstention), adopte le tableau des effectifs.

**SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC TRIVALIS ORGANISANT LES MODALITES DE PARTAGE DES INFORMATIONS RELATIVES AUX DONNEES DE L'OBSERVATOIRE DES DECHETS DE VENDEE ET DE COMPTA-COUTS**

Sur proposition de Monsieur le Président, le Comité Syndical à la majorité des suffrages exprimés (24 Oui, 0 Non, 0 Abstention) :

- Approuve la convention organisant les modalités de partage des informations relative aux données de l'Observatoire des déchets de Vendée et de Compta-coûts à intervenir entre Trivalis et le SCOM,
- Autorise le Président à signer la convention susmentionnée ainsi que tout acte nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

**DECISIONS DU PRESIDENT PRISES PAR DELEGATION DU COMITE SYNDICAL**

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical à la majorité des suffrages exprimés (24 Oui, 0 Non, 0 Abstention) prend acte des décisions prises par le Président.

La séance est close à 19H55.

Vu le secrétaire de séance,  
Joël SIREAU